BUREAU DE L'EXECUTIF

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1848.

[illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de mars A. D. 1848 et de l'indépendance des Etats-Unis la soixante-douzième.

ISAAC JOHNSON.

Par le Gouverneur:

CH. GAYARRE,
Secrétaire d'Etat.

20 mars—30

[illegible]

LIQUIDATION.

[illegible]

LIQUIDATION.

[illegible]

WILLIAM DAVIDSON & Co.

W. F. Burgess — Geo. C. Taylor

DEPOTS DES VESTIAIRES A FRICTION

N° 20, rue de Chartres.

A. C. GOUGH.

Nouveautés et marchandises sèches.

[illegible]

A vendre à des conditions raisonnables par

McDOWELL & PECK,
24 fév — 86, rue Gravier.

A LOUER.

UNE maison parfaitement réparée, située rue Franklin, entre les rues Toulouse et St Louis. Possession en sera donnée le 25 courant. S'adresser à EUG. ROCHEREAU,
16m — 17 & 19, St Louis.

A LOUER.

UNE Maison employée dernièrement comme fabrique de savon, située rue Bagatelle, entre les rues Girod et St Jean. Possession en sera donnée immédiatement.
16m — EUG. ROCHEREAU.

CHLOROFORME

PREMIERE qualité, débarqué hier, à vendre par H. BONNABEL,
11 mars — Pharmacien rue Tchoupitoulas.

CHLOROFORME.

LES nombreux succès obtenus par le Chloroforme, préparé par le soussigné, lui permettent d'en garantir les effets pour détruire complètement la sensibilité. Les personnes qui voudraient l'employer en trouveront à sa Pharmacie. L. PINAC,
10 fév — encoignure Orléans et Dauphine

CHLOROFORME.

LES soussignés font tous les jours usage de cette préparation précieuse pour éviter la souffrance dans les opérations douloureuses.
B. F. SMITH & BROCKLEBANK,
Chirurgiens Dentistes.
Encoignure nord de la Place Lafayette et rue St Charles.
9 fév

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui existait entre le soussigné et M. V. Fondadouze, a été dissoute d'un commun accord depuis le 1er courant. J. E. Lobre & Co, demeurent chargés de la liquidation. J. E. LOBRE.
15 mars.

Formation de Société.

J'AI l'honneur d'informer mes amis et le public, qu'ayant pris pour associé M. F. Jaufroid, nous continuons les affaires du magasin No. 84, rue de Chartres, sous la raison de J. E. Lobre & Co.
15 mars — J. E. LOBRE.

J. FEYTEL,

ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un magnifique assortiment d'horlogerie, tel que pendules des modèles les plus nouveaux, montres anglaises et françaises pour hommes et pour dames; bijouterie de toute espèce, broches, bracelets etc. etc., ainsi qu'un grand choix d'articles de fantaisie du meilleur goût. Aussi tous les articles d'argenterie. 18m

VIN en bouteilles—54,500 bouteilles de différentes grandeurs, en paniers de 100, 126, 132 et 200 bouteilles, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
17 mars — 34, Vieille Levée.

VINS DE CATALOGNE—Bergasse et Bandol, 115 pipes et barriques, de qualité supérieure, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
17 mars — 34, Vieille Levée

25000 Briques à feu, en débarquement du navire Huron, de Liverpool, à vendre par S. MASPEREAU & Co,
16m — 22, rue Condé.

CHANGE sur la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 mars — 31, rue Commune

EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille,
500 paniers d'huile Plagnol,
50 barriques vin Bergasse,
40 caisses vin Muscat,
25 caisses absynthe,
100 caisses eau de fleur d'oranger, à vendre par D. LANATA,
17 mars — rue Jefferson, No 9 et 10.

GRAINES DE COTON, qualité supérieure, graine de coton de Prolipe, à vendre par WM DINN, No. 11 rue Commune

POIS VACHE—Article de première qualité, à vendre par WM DINN,
17 m — 11 rue Commune

CAFE—1,500 sacs St Iago et Havane, première qualité, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
17 m — 26 Vieille Levée

CIGARES—500 milliers cigares de la Havane, des marques Millares et Regalias, etc., à vendre en magasin par TROISGROS & LAMPRE.
17 m — 26 Vieille Levée.

TABAC—540 balles Vuelta de Abayo et Cuba, en paquets et tripes, à vendre en magasin par TROISGROS & LAMPRE,
17 m — 26 Vieille Levée

FARINE—400 barils Millers Quincy.
250 do Marine do
130 do Bloomington.
130 do Burdington & Co. en débarquement du steamer Champlain, et à vendre par JOHN O. WOODRUFF.
22 mars — 33 rue des Magasins

BIERE—15 barils bière qualité supérieure de New York, en débarquement du navire Toronto et à vendre par DARAN QUEYROUSE & Co,
16m — 11 & 15, St Louis

VINS ROUGE et BLANC en caisses—20 caisses Lacaze, Léoville, Médoc supérieurs,
20 caisses Rauzan Margaux do do.
20 do Ch. Bertrone do do.
20 do Haut Sauterne et Barsac, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
Pouriex — 24 rue Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Victoria et Orlando, venant de Bordeaux,
150 barriques vin rouge Montferrand;
10 tierçons eau-de-vie J. J. Dupuy, 4me preuve;
200 caisses cerises à l'eau de vie, jus pâle;
24 do fruits à l'eau de vie;
600 demi boîtes sardines, marque Camus.
RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée.

SALAISONS assorties—300 caisses câpres, olives, cornichons, anchois, en débarquement du navire Orlando, de Marseille, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
23 mars — 34, Vieille Levée.

SUCRE, CAFE—En débarquement des bricks Thomas Street et Orléans, de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
23 mars — 34, Vieille Levée.

VINS BLANCS—le baril vieux vins blancs Sauterne et Haut Sauterne.
25 caisses vins blancs vieux.
En magasin et à vendre par S. D. GRATIAA
23 mars — 38, rue Natchez

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes 3000 demi boîtes et 1000 quarts boîtes, marque Deffis, &c. à vendre par S. D. GRATIAA,
23 mars — 38, rue Natchez

CEPS A L'HUILE—500 boîtes et 500 demi boîtes champignons au naturel; 400 boîtes et 400 demi boîtes petits pois au naturel;
500 boîtes et 500 demi boîtes, à vendre par S. D. GRATIAA,
23 mars — 38, rue Natchez

VIN DE SHERRY—50 barriques 100 quarts et 200 huitièmes, Sherry, pâle et coloré, ayant droit au drawback, 50 barils, reçus par la barque Augusta, de Cadix, à vendre par S. D. GRATIAA.
23 mars — 38, rue Natchez

20 BARRIQUES vin rouge St Julien, supérieur
1 demi barriques do do do,
50 caisses vin Haut Brion,
10 tierçons eau-de-vie J. J. Dupuy,
20 huitièmes do Rastau Charruyer,
200 caisses sucre de la Havane, blanc, jaune et brun.
10 paniers Champagne,
200 caisses Margaux.
En magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
23 m — 34 Vieille Levée.

EN débarquement du brick Victoria de Bordeaux
100 barriques vin rouge St Julien,
41 do do Montferrand,
11 do do Chateau Peyrebade,
100 demi barriques Haut Sauterne,
100 caisses Château Margaux et St Estèphe,
30 quarts pipes Ph. Godard eau de vie,
10 demi do J. J. Dupuy, do,
4 quarts do do do,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
23 m — 17 et 19, rue St Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux,
40 barriques vin St Julien
45 barils vin blanc Haut Sauterne,
50 caisses vin blanc en demi bouteilles.
50 caisses do rouge do do
N. DUDOUYT,
23 m — 13 Toulouse

G. W. DUNBAR, 30 rue de la Douane
MANUFACTURE DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
A vendre 76 caisses bottes, souliers et brodequins, actuellement en débarquement du navire Mt Chesey, et à vendre par G. W. DUNBAR.
16 mars — 30, rue de la Douane.

CALLIGRAPHIE.

MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 29 et No 15, rue du Camp, reçoivent des élèves depuis l'âge de 6 à 60 ans. Les Messieurs et les Dames sont invités à venir examiner les classes de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et de 7 à 9 P. M.
Prix: For de Dolbear, à vendre.
Une classe de comptabilité et de tenue des livres sera commencée par un professeur expérimenté, le jeudi 20 du courant.
Toutes écritures d'ornement ou naturelle, dans tous les genres, sont exécutées par MM. Dolbear.
N. B. Les chartes pour de nouvelles loges maçonniques, d'odd fellows, ou de la société de tempérance exécutées gratis. 22 mars

EN débarquement du navire Etna de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
30 demi barriques vin blanc,
215 caisses vin rouge St-Julien,
92 do do vieux Chateau Balac,
25 do do vieux Chateau Bel Airt
40 do do vieux Chateau Latitte,
50 do blanc Haut-Sauterne,
15 douzaines pots confitures,
300 fromages de Hollande,
40 caisses fromages pâte grasse,
500 boîtes sardines à l'huile,
2000 demi-boîtes do, 500 quarts de
15 caisses cerises à l'eau-de-vie,
50 do fruits assortis, 15 do absynthe suisse,
50 do kirsch de la Forêt Noire;
A vendre par FERBOS FRERES,
24 fév — Encoig. Royale et Dumaine.

DIVERS—200 barriques vin de Bordeaux pour familles.
60 barriques vin supérieur Beychevelle, Macon et Margaux,
800 caisses St Julien,
200 do supérieur, Beychevelle 1841 et Cantenac 1842,
4 tierçons barils très vieux cognac Pinet Castillon & Co.
10 quarts même marque en douane.
10 quarts Madère et Porto,
40 barriques vin de Marseille Prousset,
200 quarts Madère, imitation,
30 do Porto (dou),
100 paniers huile 24 onces Plagnol,
150 do bouteilles,
40 do Guignolet,
100 caisses fruits à l'eau-de-vie.
40 caisses absinthe.
Damejeannes vides, bouchons, etc.
20 m — P. LONGIS,
116, rue Royale

FRUITS au jus—50 caisses fruits assortis au jus et 50 caisses fraises au jus, à vendre par S. D. GRATIAA,
22 mars — 35, rue Natchez.

Marchandises de printemps.

RECU par les navires Asia et Narragansett, du Havre
6 caisses coutil français, nouveauté.
2 do toile du Nord.
2 do mousseline fond blanc, brodée, couleur
2 do " brochée pour rideaux.
2 do rubans écossais nouveauté.
2 do Organdi nouveauté, Hartman et fils.
1 do barege couleur.
1 do voilettes blanches et noires.
1 do rubans taffetas, unis, noirs et couleurs.
1 do " satin, " "
2 do ombrelles unies et à franges.
10 douzaines pèlerines dentelle noire.
1 do écharpes blanches pour mariée.
1 caisse fleurs fantaisie pour chapeaux.
4 do mouchoirs madras fond blanc 36 pouces
6 malles chemises de couleur, bel article
1 caisse serge noire pour tailleurs.
1 do éventails, à vendre par FRED. BONIS, 58, rue Conti,
25 jan — en face la Banque de la Louisiane
N. B. Tous ces articles ont droit au drawback.

CHARGEMENT de chaux de Thomaston. — 1000 barils chaux de Thomaston, en déchargement de la goëlette Sarah, et à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
78 rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
22 mars — 3me Municipalité.

CHAMPAGNE — 30 paniers Champagne mousseux, ayant droit au draw back, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
26 fév—3 — 31, Vieille Levée.

INSTITUTIONS.

Institution de Jeunes Demoiselles. Fondée par Mme ARPIN, dirigée par

Mme DERON, Née HUET.

Nos. 107 et 109,

Rue Bourgogne, entre Conti et St Louis.

MME DERON, née HUET, succédant à la direction de l'institution dirigée depuis sept ans par Mme Arpin, sollicite la bienveillance que l'on a toujours si justement témoignée à l'institutrice qu'elle remplace.

Elève distinguée de la Maison Royale de St Denis, pourvue des diplômes d'institutrice supérieure, première maîtresse dans deux des pensions les plus renommées de Paris, Mme DERON, qui a déjà passé parmi nous plusieurs années, s'est fait connaître autant par la douce fermeté de son caractère, que par l'excellence de sa méthode d'enseignement.

Elle sera puissamment secondée par son mari. M. DERON n'a pas moins de titres à présenter aux familles. Tout nouvellement arrivé de Paris à la Nouvelle-Orléans, il y est déjà connu sous les rapports les plus favorables, bachelier ès lettres, licencié, inscrit au doctorat à la faculté de Paris, ancien élève de l'Ecole des Chartes, à la Bibliothèque du Roi, professeur de littérature, d'histoire et de philosophie à Paris. M. DERON est de plus écrivain et auteur de plusieurs ouvrages. Il consacrera tout son temps à faire des cours français dans les diverses branches de l'Institution.

La langue anglaise sera aussi l'objet d'une attention toute particulière. Des maîtresses d'une capacité reconnue, et un professeur distingué, M. Orton, sont spécialement chargés de diriger les classes d'anglais.

Des dames du talent le plus remarquable et du savoir le plus éprouvé enseignent la musique dans la pension. Mme Boyer continuera de donner des leçons de piano; Mme Lavillebeuvre, des leçons de harpe et de piano.

Les autres arts d'agrément seront aussi enseignés par les meilleurs professeurs.

Tels sont, en résumé, dans l'ordre de l'instruction, les titres et les moyens par lesquels Mr. et Mme. DERON doivent assurer aux parents que les études de leurs enfants seront conduites avec supériorité.

Cependant, les choses qui constituent l'ordre de l'éducation l'emportant sur toutes les autres, Mme DERON se préoccupera avant tout de justifier la confiance des familles par les soins physiques, moraux et religieux qu'elle donnera à ses élèves. Former dans les jeunes personnes d'abord le cœur et le caractère, puis l'esprit; leur donner des principes purs et vrais, puis les préparer à entrer dans le monde avec aisance, mais aussi avec un sentiment profond du devoir, enfin arriver à faire d'elles des femmes à l'âme douce, mais ferme aussi, à l'intelligence brillante, mais solide; à faire d'elles surtout, pour l'avenir, de bonnes mères de famille: voilà le but que se propose Mme DERON.

La pratique d'une éducation et d'un enseignement pareils vaudra à Mme DERON, elle l'espère, toute l'estime et toute la confiance qu'elle a déjà values à Mme Arpin.

Mme DERON maintiendra les conditions de paiement établies par Mme ARPIN.

CONDITIONS

Pensionnaires,	$ 25
Demi pensionnaires,	15
Externes—1re et 2me classes,	10
Idem 3me, 4me et 5me classes,	8
Idem 6me classe.	6
Arts d'agrément, payés séparément.	
Musique—Piano et harpe.	$ 12
(Solfège et chant)	
Dessin,	6
Danse,	6

18 fév—3m.

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,

DIRIGÉE PAR M. ET MME GOURBAULT,

Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse,

[CLASSE LE SOIR.]

RÉFÉRENCES.

1re Municipalité. Dr. A Mercier, 10, rue de la Douane.
2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St-Charles.
3me Municipalité. A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7 mars.

WASHINGTON HIGH SCHOOL.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR

Les Jeunes Demoiselles,

SOUS LA DIRECTION DE

MME DE LA GRACERIE,

Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.

LA méthode suivie dans l'Etablissement ne fatigue ni l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés; et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des mille inutilités de la routine

Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.

Les études comprennent l'*Anglais*, le *Français*, l'*Italien*, les *Mathématiques*, l'*Histoire*, la *Géographie*, l'*Histoire naturelle* et la *Rhétorique*.

Les plus jeunes élèves reçoivent les éléments de l'instruction primaire.

M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.

A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfants qui ne savent pas encore lire.

La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.

Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.

Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.

L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.

L'INSTITUTION WASHINGTON est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.

La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, le blanchissage compris	$ 20
Les élèves de la 1ere classe	8
Les élèves de la 2de classe	6
Les élèves de la 3me classe	5
Les élèves de la 4me classe	4
Le prix de la demi pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à	6

La musique, le dessin et la danse se paient à part. La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:

MM. Dr. Mercier, — MM. S. Saul,
P. Conrey Jr. — H. M. Wright.

MARCHANDISES au draw back—Reçues par les dernières arrivages, et à vendre à bas prix par les soussignés:
8 caisses jaconats anglais,
5 do indiennes anglaises,
10 do ceintures en crêpe de Canton, couleur, écarlate,
4 do ceintures de do assorties en couleur,
12 do mouchoirs Verona, 2 balles coton blanc,
Aussi—20 caisses indiennes américaines,
10 balles coton écru, marque Anthony,
1 caisses foulards de soie,
2 do coton noir pour paletots,
3 do véritable nankin,
8 do batistes blancs,
2 do gungham, 30 pouces
1 do foulards coton imprimés,
1 do dentelles, imitation valencienne,
DUFOUR, DURAND & CO,
30 mars — 25, Chartres

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensils de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne, réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai et à des prix modérés. 22 fév—6

COGNAC—10 demi-pipes Maglory, 1831;
20 quarts pipes Maglory, 1831,
20 do do Jean Louis, 1805,
20 huitièmes do do do,
30 quarts Pinet, Castillon & Co,
20 huitièmes do do
40 quarts Otard, Dupuy & Co.;
5 demi pipes J. Eraud, 6me preuve,
10 quarts pipes do do
10 demi-pipes John Durand & Co, La Rochelle,
100 quarts pipes do do
Le tout dans les magasins de la Douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
18 mars — 15, rue Conti.

BOBINE de coton au draw back—12 caisses fils en bobine, convenable pour le Mexique, en débarquement du navire Shepherd, de Liverpool, à vendre à l'entrepôt par H. DE GOER & RIFFLARD,
24 mars — 21, rue des Magasins,

GRANDES NOUVEAUTES—En débarquement du navire London, du Havre,
1 caisse mousseline soie vénitienne.
1 do do do cerito,
1 do do do écossaise, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
24 mars — 21, rue Magasins.

FUSILS DE CHASSE—4 caisses fusils doubles; 4 caisses pistolets d'arçon, à un et deux coups, à vendre pour clore une consignation, par H. DE GOER & RIFFLARD,
24 mars — 21, rue Magasins

CHAPEAUX PINEAUD—4 caisses chapeaux de soie Pineaud, dernière mode, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
24 mars — 21, rue Magasins

COGNAC de Pinet, Castillon & Co, ayant droit au drawback, en demi, quarts et huitièmes de pipes, à vendre par F JORDY
24 mars—10 — No. 10 rue Conti

COGNAC—10 demi-pipes, de la marque de Dusseau jeune, quatrième preuve,
8 demi pipes de la marque de J J Dupuy, quatrième preuve, à vendre par F JORDY,
24 mars—10 — No. 10 rue Conti

EN débarquement du navire Orozimbo, de Marseille:
10 balles couvertures françaises de 3 points, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
22 mars—1m — 90, rue de la Douane.

TRUFFES au naturel—200 boîtes truffes au naturel;
400 demi-boîtes truffes au naturel, à vendre par S. D. GRATIAA,
22 mars — 35, rue Natchez.

SUCRE de la Havane.—114 caisses sucre blanc première qualité, en débarquement du brick T. Street, et à vendre par L. CANTIN,
22 mars — 73 1/2, rue des Magasins.

INDIGO—20 surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick T. Street, et à vendre par L. CANTIN,
22 mars — 73 1/2, rue des Magasins,

MELASSE—228 boucauts et 8 tierçons mélasse de Cuba, en débarquement de la goëlette Judith Ward, à vendre par L. CANTIN,
22 mars — 73 1/2, rue des Magasins

CAFE de la Havane—300 sacs café vert, en débarquement et à vendre par L. CANTIN,
22 mars — 73 1/2, rue des Magasins.

SUCRE de la Havane—50 caisses sucre blanc, en déchargement du brick Orléans, à vendre par L. CANTIN,
21 m — 73 1/2, rue Magasins.

TABAC—450 balles Vuelta de Abajo et Cube, capes et tripes, à vendre par L. CANTIN,
21 mars — 73 1/2, rue Magasins.

CAFE HAVANE—200 sacs café fin vert, en débarquement du brick Orléans, à vendre par L. CANTIN,
21 mars — 73 1/2, rue Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—500 caisses sucre jaune, blanc et brun, à vendre par L. CANTIN,
21mars — 73 1/2, rue Magasins

GOUDRON de la Caroline—100 barils en déchargement et à vendre par ALFRED KEARNY & CO.,
18 mars — 96 rue des Magasins.

MARCHANDISES au draw-back—1 caisse shalls bobinet brodés, 10/14;
4 caisses jaconats anglais, à vendre à bas prix par DUFOUR, DURAND & Co.
16mars — 25, Chartres

A VENDRE au débarquement du navire Orlando, de Bordeaux;
15 barriques vin de Médoc, vieux.
21 do vin rouge, bon ordinaire,
100 barils vin blanc Haut Sauterne, par POUJET FILS,
20 mars — 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

COGNAC.—25 huitièmes de la marque Rastau Charruyer, 4me preuve, en débarquement et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
14 mars — 34, Vieille Levée.

GRAINES DE MIL à vendre chez WM. DINN,
16 fév — 11 rue de la Commune

EN débarquement du navire Orlando,
512 fromages de tête de mort, à vendre par FERBOS, Frères,
18m — Enc. Royale et Dumaine.

PIMENTO—100 sacs piment, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
20mars — 68 Magasins.

SUCRE RAFFINE—350 colis sucre en pain, écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68 rue des Magasins

MESS PORC—100 barils à l'inspection de Holmes et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68 rue des Magasins

SALERATUS—100 barriques saleratus, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 mars — 68, Magasins

RIZ—100 barriques en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68, Magasins.

THE—150 demi boîtes, impérial, poudre à canon et pouchong, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68 rue des Magasins

THE—100 boîtes Impérial et poudre à canon, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68, Magasins

CAFE JAVA—400 sacs en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68, Magasins

CLOUX—1000 barillets cloux grandeurs assorties en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68, Magasins

EPICES—100 sacs de poivre de Sumatra.
100 sacs piment de la Jamaïque.
1,500 surons de casse, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68, Magasins

SUCRE de la Havane—75 caisses sucre jaune, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 mars — 68 Magasins

SACS en pitre—20 balles sacs en pitre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m — 68, Magasins.

60 barriques vin de Montferrand, 10 demi pipes brandy J. J. Dupuy, 4ème preuve, 25 huitièmes de pipes; 100 caisses cerises à l'eau-de-vie, en déchargement du navire Orlando, de Bordeaux, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21 mars — 34, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—40 caisses sucre blanc, nouvelle récolte, première qualité, en déchargement du brick, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC.
21 mars — 34, Vieille Levée.

VIN rouge—2000 caisses Margaux, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21 mars — 34, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Orlando, venant de Bordeaux,
240 barriques vin St Julien.
50 do bon ordinaire.
400 paniers d'huile de 25 onces.
400 caisses vin St Julien Médoc.
25 tierçons cognac marque Dussol.
6 boucauts ficelle française.
2 boucauts de lignes assorties.
2 caisses chemises françaises, de Bordeaux, à vendre par D. LANATA,
18m — 9, Jefferson.

ABSYNTHE SUISSE—50 caisses absynthe de la marque de Dubied père & fils, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
25 mars — 22, rue St Louis

SERRURES Françaises—20 caisses serrures françaises de 4 @ 6 et de 4 @ 10 pouces, en débarquement du Mozart et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
25m — 22, St Louis

Importation directe de produits français.

RECU par le navire BOWDITCH, et à vendre par le soussigné
500 douzaines gants en peau, de la marque Jouvin, Alexandre & Co. — A. PAVILLIER.
15 fév.

FRUITS au jus—4 caisses fruits assortis en débarquement et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
25 m — 22 rue St Louis

SARDINES à l'Huile—12 caisses sardines à l'huile, en grandes et demi boîtes, en débarquement du navire Victoria, à vendre par LEOPOLD JEANNET.
25 m — 21 rue St Louis

CIGARES—10,000 Regalias, Dos Hermanos, en débarquement du brick Salvador, à vendre par B VALLS
25 m — 37, Commune

CIGARETTES—6,000 paquets de la marque de la Fern débarquement du brick T. Street, à vendre par B. VALLS
25 m — 37, Commune

AMANDES sans coque et à coque douce, à vendre par B. VALLS,
25 mars — 37, Commune

CACAO—30 sacs Gayaquil, en débarquement du brick Salvador, à vendre par B VALLS, 37, Commune
25 m

CHARBON pulvérisé de Philadelphie pour distillateurs—10 boucauts à vendre par B VALLS, 37 Commune
23 m

EN débarquement du navire Ancona, du Havre 62 caisses absinthe Edouard Pernaud
18m — N. DUDOUYT, 13, Toulouse

SARDINES—600 boîtes, demi boîtes et quart de boîtes marque A Camus et Connue et Martin, à vendre par EUGENE ROCHEREAU
20mars — 17 et 19 rue St Louis.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—220 boîtes cerises et prunes, à vendre par EUGENE ROCHEREAU
20mars — 17 et 19 rue St Louis

COUVERTURES—6 balles couvertures françaises, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
20mars — 17 et 19, rue St Louis.

POIS—200 boîtes pois verts—200 demi do do à vendre par EUGENE ROCHEREAT,
20mars — 17 et 19, rue St Louis

CURRANTS—10 barils en débarquement de la barque California, à vendre par B VALLS, 37 Commune
20 m

FIGUES de Smyrne—250 tambours en débarquement de la barque California, à vendre par B VALLS, 37 Commune
20 m

VANILLE—2 caisses en débarquement de la goëlette Harriet et à vendre par B. VALLS,
20 m — 37, rue de la Commune

SALSEPAREILLE—8 balles en débarquement de la goëlette Harriet, à vendre par B VALLS, 37 Commune
20 m

GROCERIE—Le fond d'une grocerie de détail bien assortie, dans une bonne position de la 3me Municipalité, à vendre par H. L. STONE & Co,
9 mars — 57 et 58, rue Commune

ON demande à louer au mois ou à l'année, 10 ou 12 forts NEGRES pour travailler sur une habitation, au dessous de la ville pour lesquels de bons gages seront payés. S'adresser à WYLIE & EGANA
4 mars — 24 rue Bienville

100 caisses absinthe de Sauvagol et Brunetton, en déchargement du navire Waverley, de Marseille, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars — 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Orlando, venant de Bordeaux,
54 barils vin blanc, Haut Sauterne.
20 barriques vin rouge St Estèphe Médoc.
25 caisses de 16 et 24 pots, prunes sèches, à vendre par B. TALAMON, 182, Royale

AMANDES AMERES—70 boîtes de 25 livres chacune, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
26 fév—3 — 31, Vieille Levée

HUILE DE CASTOR—35 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
9m — Encoignure Magasins et Commune

HUILE DE LIN—25 barils en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
9m — Encoig. Magasins et Commune.

ESPRIT DE THEREBENTINE—50 barils en débarquement et à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
9mars — Encoignure Magasins et Commune.

GRAINE de Moutarde en barils et à vendre par NATHAN JARVIS & Co.
9m — Encoig. Magasins et Commune

GRAINE DE LIN MOULUE—15 barils, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
9m — Encoig. Magasins et Commune

SHERY—10 barils vin de Shery, diverses importations, à vendre par P. LONGIS,
6 mars — No. 116, rue Royale

VIN DE MARSEILLE—50 barriques vin, de la marque Fx. Grousset, à vendre par P. LONGIS,
6 mars — No. 116, rue Royale

VIN EN DEMI BARRIQUES—25 demi barriques vin de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
6 mars — No. 116, rue Royale

VIN DE BORDEAUX—14 barriques vin de Beychevelle, 1841, à vendre par P. LONGIS,
6 mars — No. 116, rue Royale

100 Caisses vin fin de Beychevelle, 1841, à vendre par P. LONGIS,
6 mars — No. 116, rue Royale

EAU de Fleur d'Oranger—30 caisses de la marque Piquet, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
10 fév — 22, rue St-Louis

SUCRE de la Havane—500 caisses sucre blanc en déchargement du brick P. Soule, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
16 m — 26, Vieille Levée.

AYANT DROIT AU DRAWBACK
10 quarts de pipe Cognac, 4me preuve, marque J. J. Dupuy;
30 caisses sardines en boîtes, deux tiers, demis et quarts de boîtes, à vendre par S. D. GRATIAA,
22 mars — 35, rue Natchez.

A VENDRE, en débarquement du navire Orlando, de Bordeaux:
50 barriques vin rouge St Estèphe;
20 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne
12 quarts de pipes eau-de-vie de J. J. Dupuy.
VON. MAIGNAN,
22 mars — 87, rue St Louis.

CAFE—981 sacs café vert de St-Iago, en déchargement des bricks Harriet et Saltillo, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
16 m — 26 Vieille Levée

CAFE—381 sacs café vert première qualité, en débarquement du brick P Soulé et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
16 m — 26, Vieille Levée.

TABAC—10 balles tabac à enveloppe, en déchargement du brick P Soulé et à vendre par TROISGROS & LAMPRE.

CIGARES—450,000 cigares de la Havane des manufactures de Nueva Empresa, Sevillanna, Jenny Lind, Dama Blanca, Montechristo et plusieurs autres marques, en débarquement du brick T. Street de la Havane, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
28 fév — 31, rue Commune.

HUILE PURE DE BALEINE—Pour l'usage des familles, à vendre par barriques ou gallons, par NATHAN JARVIS & Co,
9 fév — enc. Magasins et Commune

VANILLE—1 caisse vanille, reçue de Tampico, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
25 fév—3 — 31, Vieille Levée

ALCOOL—10 barils en débarquement du steamer Gladiator, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
14 mars — enc. Magasin et Commune

THEREBENTINE—40 barils en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
14 mars — enc. Magasins et Commune

HUILE DE CASTOR—35 barils huile de Castor qualité supérieure, à vendre par NATHAN JARVIS & Co
14 mars — enc. Magasins et Commune

EN débarquement du navire Orlando, venant de Bordeaux,
12 barriques vin rouge pour familles.
31 caisses cerises à l'eau de vie.
5 do liqueurs assorties en 1/2 bouteilles, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
20m — No 98, rue St-Louis

BOUTEILLES VIDES—200 paniers bouteilles de 24 et 26 onces, en débarquement du navire Mozart, de Marseille, à vendre par AUG. MOLIER,
20 mars — 98, rue St-Louis

HUILE D'OLIVE—60 paniers huile d'olive de 24 onces, en débarquement du navire Mozart de Marseille, à vendre par AUG. MOLIER,
20 mars — 98, rue St-Louis

20 HUITIEMES pipes vieux 1825, cognac Paltevoisin, pour le marché mexicain, ayant droit au Drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
11mars—1m — 90, rue de la Douane.

NOIR D'IVOIRE—20 barils supérieur, à vendre par L. CANTIN, 73 1/2, rue Magasins.

Assurances contre les risques de mer, de rivière et du feu.

LES soussignés, agents de PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protection et Ætna, (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivière et de feu, aux taux les plus favorables.

Toutes les pertes qu'auront éprouvées les parties assurées, pour les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payables avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14sept—1an — Agents.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil,

Nouvelle Orléans, 6 novembre 1847.

L'ANNEE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier: les administrateurs ont déclaré un dividende aux clients de la compagnie de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées, (soit $48,745 36), durant l'année, et ont en outre déclaré un sous-dividende de six pour cent, au comptant, sur le scrip.

Le scrip est la propriété de l'actif, disponible pour faire face aux pertes de l'année, le 4 octobre dernier, à $649,521 31; auquel il faut ajouter plus de $191,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les pertes.

L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.
L. MATHEWS, agent,
Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés. nov—17

PORCELAINE.

L'ETABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis trois ans à Gretna, vis-à-vis Lafayette vient d'être transféré

Rue de Chartres, No. 110.

Les dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment d'objets de nouveautés pour présents d'étrennes, services de dîner, de dessert, de thé, de café, de toilettes, tête à tête sur plateau, &c.

Flacons pour essences toutes grandeurs et modèles. Vases pour bouquet, &c &c. Riches tasses à café nouveaux dessins et nouvelles formes, grandes belles tasses avec portrait en mosaïque du général Taylor.

Grand assortiment de porcelaines blanches et tasses épaisses pour cafés et restaurants.

Nota. Les ordres seront exécutés avec précision, soit pour remplacer les pièces de services dépareillés, ou pour marquer de noms ou initiales les objets donnés en cadeaux. 21 déc—3 m

J. B. BOIRON

COIFFEUR, rue St Charles, No 64, en face de l'église du Rév. M. Clapp. Manufacturier de perruques, toupets en tulle cheveux, bandeaux, nattes, frisettes et cachefolie. Manière de prendre la mesure pour une perruque.

1 Tour de la tête 21 pouces,
2 D'une oreille à l'autre, 00.
3 D'une tempe à l'autre, 00.
4 Du haut de la tête à la naissance du cou, 00.
5 D'une tempe à l'autre, 00.

Les personnes éloignées peuvent se procurer des perruques en envoyant leur mesure prise de la manière indiquée ci-dessus elles seront servies dans le plus bref délai. 8 nov—a

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité. 19nov

Chirurgien Dentiste.

No. 175 rue Toulouse, Entre les rues Toulouse et St Pierre.

Le docteur J. T. BEAUREGARD, de retour à la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville qu'il y a fixé sa résidence pour se livrer tout entier à l'exercice de sa profession.

Consultations et traitement des maladies de la bouche. 11mars—17

CONDUIT à la geôle de police de la Municipalité No. 3 l'esclave SOPHIE négresse se disant appartenir à M. Cornelius Hurst, elle est âgée d'environ 25 ans, taille de quatre pieds huit pouces et demi, ne parlant que l'anglais.

Le propriétaire est requis de la réclamer au bureau en se conformant à la loi.
MIGUEL HERNANDEZ Jr,
25 mars—1m3pe — 1er lie. tenant de la garde

DETENU à la geôle de la paroisse Saint Charles, le nègre William HENRY appartenant à M. E. Brewer, de Lafayette, paroisse Jefferson, le dit esclave est âgé d'environ 25 ans, mesure 5 pieds 6 pouces, il avait lors de son arrestation, une passe de son maître pour se rendre dans la 2de Municipalité.
Paroisse St Charles, le 22 mars 1848
21 mars—1m3pe — N. S. MARTIN Shérif.

DETENU à la geôle de la paroisse Saint Charles, le griffe Josh, se disant appartenir à M. Fortz de la Nouvelle Orléans; le dit esclave est âgé d'environ 45 ans mesurant 5 pieds 4 pouces et ne parle qu'anglais.
Le propriétaire est prié de le prouver pour de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St Charles le 23 février 1848
3mars—1m3pe — N. St MARTIN Shérif.

DETENU à la geôle de la paroisse St Charles, le griffe ROBERTSON, se disant appartenir à M. Witt Pugh, de Lafourche. Ledit esclave est âgé d'environ 40 ans et mesure 5 pieds 6 pouces 1/2 et ne parle que l'anglais.
Aussi le nègre COLLEMAN se disant appartenir à M. Talbot, marchand de nègres à la Nlle Orléans. Ledit nègre est âgé d'environ 25 ans et mesure 5 pieds 8 pouces et ne parle que l'anglais.
Les propriétaires sont priés de réclamer leurs esclaves en se conformant à la loi.
N. ST-MARTIN,
24m—1m3pe — Shérif.

CONDUITS à la geôle de police de la Municipalité No 3, les esclaves suivants
LOUISA alias MELLY négresse, se disant appartenir à M. Tacker, elle est âgée d'environ 50 à 55 ans, taille de 5 pieds 1/4 de pouce ne parlant que l'anglais.
FROZINE, petite négresse, se disant appartenir à M. Verbois elle dit qu'elle est louée à Mme Louis Figuera elle est âgée d'environ 9 à 10 ans, taille de 3 pieds 11 pouces, parlant français et anglais.
Les propriétaires des esclaves sont requis de les réclamer au bureau du recorder, en se conformant à la loi.
M. HERNANDEZ Jr,
13m—1m3pe — 1er lieutenant de la garde

CONDUITS à la geôle de police de la municipalité No 3 les esclaves suivants
HENRY JOHNSON, nègre se disant appartenir à M. Le Fèvre, de la paroisse Saint Charles. Il est âgé d'environ 26 à 27 ans, taille de 5 pieds 5 pouces parlant français et anglais.
GEORGE WASHINGTON petit nègre se disant appartenir à Melle Zabelle, [illegible] Il est âgé d'environ 10 à 11 ans, taille de 4 pieds 1/2 pouces parlant français et anglais.
Les propriétaires des dits esclaves sont requis de les réclamer au bureau du recorder en se conformant à la loi. MIGUEL HERNANDEZ,
11mars—1m—3pe — 1er Lieut. de la garde

$200 de Récompense

SERONT données à celui qui logera dans une des geôles de l'Etat le mulâtre créole JEAN, âgé de 35 ans taille de 5 pieds cinq pouces. Le dit mulâtre s'est absenté de l'habitation du soussigné paroisse St Charles, le 28 août dernier. Marque particulière un bouquet de cheveux blanc au milieu de la tête.
Paroisse St Charles, 27 septembre 1847
S'adresser à la Nouvelle Orléans chez J. & J. Tardos, 15, rue Conti,
2 sep—17 — O. Pr. AMAND.

CHAUX—500 barriques chaux de Thomaston, en déchargement de la goëlette Sarah Frances, à vendre par JOHN STROUD & Co
25mars — 146 rue Commune

PLUSIEURS BALLES DE GRAINS DE NIEVRE

Plusieurs	do	de	do	pr ouessa
4	do	do	de	do pr chanvre
do	do	de	do	cardamome
do	do	de	do	de valériane
do	do	de	do	d'absinthe
do	do	de	do	d'hysope
do	do	de	do	de mélisse
do	do	de	do	d'anis.
do	do	de	do	de corsandre
do	do	de	do	de fenouil.
do	do	de	do	de canelle.
do	do	de		racinede gentiane.
de	do	de	do	de réglisse.

En débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
25mars — Droguiste, rue Tchoupitoulas.

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES FRANÇAISES, No. 90, rue St Louis.

En débarquement des navires Rockingham, Howard, Diane et Francis Depeau, le soussigné offre à vendre
1 caisses satin laine noir pour pantalons
1 " draps noir Sedan extra fin
10 " cotonnade fantaisie pour pantalons de printemps;
10 " cotonnade bleue unie et marquise,
5 " do mirolelan,
5 " do extra forte bleue unie
6 malles madras 36 pouces, dessins nouveaux,
3 " do 32 do Fuiser
1 caisse serges noirs pour doublure;
1 " mérinos noirs;
4 " barege, grande nouveauté.
1 " soierie noire pour robes;
1 " foulards de soie, 36 pouces;
8 " guingham, grande nouveauté,
4 " jaconats (Dolfus Mieg & Co);
3 " coutil pur fil, grande nouveauté,
3 " do fil et coton;
3 " mouchoirs blancs avec bordure;
2 " do en batiste pour hommes;
2 " do cholet pur fil;
1 " rubans, grande nouveauté p. printemps et été, 1 caisse crêpe noir et en couleur,
50 douzaines voilettes noires et blanches,
6 caisses mousseline suisse pour rideaux,
4 " do pour robes.
2 " casquettes en drap p. hommes;
1 " cols, pèlerines et guimpes p. dames;
1 " tartans ombrées p. manteaux;
1 " écossais laine et coton p. hab. d'enf.;
3 " ombrelles de tout genre;
2 " jupons grinoline,
4 " parapluies soies de 30, 32 et 34 pouces,
" dentelles riches et imitations.
N. B.—La plus grande partie de ces marchandises sont sujettes au droit de réexportation.
A. PAVILLIER,
23 déc — No. 90, rue St Louis

EN MAGASIN—100 barils vin blanc Barsac et Hauterne,
2000 caisses vin St Julien, article au dessus de l'ordinaire;
300 caisses vin Haut Talence, 1844, article supérieur.
20 barriques vin pour famille, à vendre par
17mars — J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.

A VENDRE en débarquement du navire Waverly, venant de Marseille.
30 caisses absinthe Sauvagol et Brunetton.
10 do Kirsh.
50 do Absinthe Yersin et Lecoultre.
50 do do Edouard Pernaud.
100 do do Berthoud fils.
25 do Sauvagol et Brunetton.
100 do poires à l'eau de vie.
100 do prunes, do do
50 do abricot, do do
150 do cerises, do do
50 do fruits au jus, marque Teysonnau.
Vins vieux diverses marques, en barriques et demi barriques, et vin blanc Haut Sauterne.
7 mars — N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

A. SOUBIE, rue de Chartres No. 160

A REÇU et offre à vendre un grand assortiment de FUSILS de chasse de manufacture anglaise.

Ces armes, expressément commandées pour cet établissement, sortent des ateliers de "J. R. COOPER," fabricant déjà fort avantageusement connu dans la Louisiane.

Pistolets à six coups et accessoires de chasse.
23sept—6m

Entrepôt de Chanvre. WESTERN & PHENIX.

LES soussignés, ayant dévoué les étages supérieurs des magasins Phenix et Western, exclusivement à l'emmagasinage du chanvre, afin de se conformer aux vues des assureurs sont préparés à recevoir et emmagasiner ces articles, à des conditions avantageuses. Ayant plusieurs presses dans le même établissement, ils sont aussi préparés à choisir et remballer de la manière la plus convenable et pour l'époque désirée, à bas prix.
EMERSON, TOURNE & Co,
14 mars — 18, Tchoupitoulas

VENTES DE CE JOUR

Succession de L. G. Hilliosberg.

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

EN conformité d'un jugement de la Cour du second District Judiciaire siégeant dans [illegible] rue St-Bernard, lequel a été rendu le 20 octobre 1847, il sera vendu le mercredi 5 avril 1848, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, les propriétés foncières et actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui suivent, savoir:

1o. Un lot de terre rue Royale, dans l'îlet entre les rues St-Louis, Conti et le Passage de la Bourse, mesurant 25 pieds 5 pouces et 6 lignes, sur la rue Royale, 23 pieds 8 pouces 2 lignes dans le fond, où il touche la ligne du fond du lot troisièmement décrit, 106 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur du côté de la rue St Louis et du côté de la rue Conti ayant 53 pieds, 3 pouces 4 lignes, sur une première profondeur, la ouvrant de 3 pieds 2 pouces 2 lignes sur une ligne oblique longue de 6 pieds 3 pouces, mesurant ensuite une seconde profondeur de 47 pieds 6 pouces 2 lignes; le dit lot faisant partie d'un lot de terre sur lequel il y a une maison briquetée entre poteaux, couverte en tuiles, avec un appentis couvert en ardoises et aussi une cuisine couverte en tuiles, le dit dernier lot et ses dépendances étant loués $60 par mois, le locataire ayant charge de toutes réparations, les gouttières exceptées,—ensemble avec toutes dépendances.

Ensemble aussi avec 95 actions de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane sur lesquelles il est dû à la Banque un prêt au actions de $31 20 par action, montant à la somme totale de $2,964.

Le dit lot étant désigné sous le No 2, sur un plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente; l'acquéreur devant avoir le privilège de prendre au même prix le lot ci après secondement décrit qui sera vendu avec 95 des dites actions, et qui forme aussi partie du terrain sur lequel se trouvent les bâtisses ci dessus décrites.

2o. Un lot de terre attenant au précédent du côté de ce dernier vers la rue St Louis, ayant la même face sur la rue Royale, à savoir: 20 pieds 5 pouces 6 lignes et mesurant une profondeur de 106 pieds 1 pouce 6 lignes entre lignes parallèles; touchant dans le fond la ligne du fond du lot quatrièmement décrit, désigné sous le No 4 au plan susdit qui sera exposé à la Bourse avant la vente, et formant partie du lot sur lequel ont été construites les bâtisses ci dessus décrites, ensemble avec toutes dépendances.

Ensemble aussi avec 95 actions de la dite Banque des Citoyens sur lesquelles il est dû à la Banque un prêt sur actions de $31 20 par action, montant à la somme totale de $2,964.

3o. Un lot de terre, Passage de la Bourse, dans l'îlet entre les rues St-Louis, Royale et Conti, mesurant 25 pieds 7 pouces de face au Passage de la Bourse, 30 pieds 11 pouces 5 lignes dans le fond où il touche la ligne du fond du lot premièrement décrit, ayant 43 pieds 2 pouces de profondeur du côté de la rue St Louis, et du côté de la rue Conti ayant une première profondeur de 32 pieds 7 pouces 4 lignes, la ouvrant à angle droit de 5 pieds 4 pouces 3 lignes mesurant ensuite une seconde profondeur de 10 pieds 4 pouces 2 lignes, désigné sous le No 3 sur le plan susdit qui sera exposé à la Bourse avant la vente.

Ensemble avec une maison en briques à deux étages, three stories, couverte en ardoises, ayant 30 pieds de profondeur, séparée par une cour de la maison quatrièmement décrite, ayant derrière une petite cour qui touche à la ligne du fond du lot premièrement décrit, de sorte qu'en prenant quelques pieds à reculer on pourrait construire des cuisines, ensemble avec toutes dépendances.

Ensemble aussi avec 43 actions de la dite Banque des Citoyens, sur lesquelles il est dû à la Banque un prêt sur actions de $31 20 par action montant à la somme totale de $1341 60.

4o. Un lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face au passage de la Bourse, 43 pieds 2 lignes de profondeur du côté de la rue Conti où il touche le lot troisièmement décrit et du côté de la rue St Louis ayant une première profondeur de 22 pieds 6 pouces, la ferment à angle droit de 5 pouces 2 lignes, ayant ensuite une seconde profondeur de 20 pieds 6 pouces 4 lignes, mesurant 31 pieds 2 pouces 3 lignes dans le fond, où il touche la ligne du fond du lot deuxièmement décrit, le dit lot étant désigné sous le No 4, sur le plan susdit qui sera exposé à la Bourse avant la vente.

Ensemble avec une maison en briques à deux étages, three stories, couverte en ardoises, ayant 32 pieds de profondeur, séparée par une cour de la maison troisièmement décrite, ayant derrière une petite cour qui touche à la ligne du fond du lot premièrement décrit, de sorte qu'en prenant quelques pieds à celui on pourrait construire des cuisines, ensemble avec toutes dépendances.

Ensemble aussi avec 55 actions de la dite Banque des Citoyens, sur lesquelles il est dû à la Banque un prêt sur actions de $31 20 par action montant à la somme totale de $1716.

5o. Un lot de terre attenant au précédent mesurant 25 pieds 3 pouces 4 lignes de face au passage de la Bourse et 22 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, désigné sous le No 5, sur le plan susdit qui sera exposé à la Bourse avant la vente.

Ensemble avec une maison en briques à deux étages, three stories couverte en ardoises et toutes dépendances.

Ensemble aussi avec 3 actions de la dite Banque des Citoyens sur lesquelles il est dû à la Banque un prêt sur actions de $31 20 par action montant à la somme totale de $26.

Les deux corps de logis formant une maison en briques à deux étages three stories couverte en ardoises, et ayant face au chemin public entre Esplanade et Champ Elysées, les deux dits corps de logis étant désignés sous les lettres A & D, et ayant dans le centre un rez de chaussée, et un corridor en commun qui les divise, lequel ferme à angle droit, au-dessus et le dit corridor et ou cabinet de toilette par une charpente que les deux corps de logis [illegible] chacun, une cuisine en briques, avec écurie, séparées entre [illegible] logements ainsi que et des dépendances [illegible] chacun [illegible] les deux corps de logis de toutes dépendances en briques à deux étages [illegible] couvertes en ardoises et [illegible]

Ensemble avec deux lots de terre et leurs bâtisses, les dits corps de logis étant désignés chacun 17 pieds de face au [illegible] pieds 7 pouces 4 lignes dans le [illegible] de la rue de l'Esclavage [illegible] mesurant de plus 125 pieds 1 pouce de profondeur du côté de la de la rue de l'Esplanade et [illegible] des Champs Elysées désigné par la lettre A, mesurant de plus 122 pieds 4 pouces de profondeur du côté de la rue des Champs Elysées et 122 pieds 4 pouces 4 lignes de l'autre côté [illegible] ensemble avec toutes dépendances.

Les dits lots et bâtisses étant figurés sur un plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente, les deux lots [illegible]

Ensemble avec deux cents [illegible] actions de la dite Banque des Citoyens [illegible]

La vente comprendra [illegible] avec les dépendances [illegible]

[illegible]

Les actes de vente seront passés pardevant C. Boudousquié, notaire de la banque. 3 mars—1pe1m

10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation Auguste Reggio, le 26 novembre, le nègre MACK, âgé d'environ 35 ans, taille 5 pieds 6 pouces, parlant français et anglais. Une récompense de $10 sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de la Nlle-Orléans. 31déc—17

20 Barriques vin rouge, Blanquefort, 1844.
10 do Macau, 1842.
12 barriques vin Leoguan, 1841.
200 caisses vin rouge, Cantenac.
150 caisses vin Pauillac.
380 do do St Julien.
25 caisses absynthe.
25 paniers guignolet.
100 caisses fruits à l'eau de vie.
40 caisses sardines à l'huile.
20 do vin Chambertin.
200 paniers bouteilles vides.
500 damejeannes.
20 quarts de pipes eau de vie, Pinet Castillon.
A vendre par P. LONGIS,
6 mars — 116, rue Royale

20 DEMI pipes cognac (pâle) 4me preuve de la marque Pellevoisin,
50 Quart pipes cognac (pâle) 4me preuve de la marque Pellevoisin,
10 demi pipes cognac Pellevoisin 4me preuve foncé en couleur,
30 Quart pipes cognac Pellevoisin 4me preuve foncé en couleur.

D'importations directes de La Rochelle, emmagasinées dans les magasins de la Douane et ayant droit au Drawback, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.,
90, Rue de la Douane, agents de Messrs Pellevoisin Ainé & Co de La Rochelle.
11mars—1m

VENTES CE JOUR

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps

Vins! Vins! Vins!

Vente positive et sans réserve.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

AUJOURD'HUI mercredi, 5 avril, à 4 heures et demie de l'après-midi, il sera vendu sur la Levée, entre les deux marchés, en débarquement du brick Victoria, de Bordeaux,
115 barriques vin rouge St Julien, Médoc.
10 do de Montferrand.
100 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne.
Conditions à la vente — 5av

Vente renvoyée.

PAR SYKES & HYDE,

A. DUVALL, Encanteur.

Vins, Citrons, Oranges, Macaroni, etc. etc.

AUJOURD'HUI mercredi, cinq du courant, à une heure P. M., il sera vendu sur la levée, vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie, Première Municipalité, les articles suivants en déchargement du navire European.

13 boucauts, 40 quarts et 30 huitièmes de barriques vins Madère de Sicile, marque Florio

2 caisses contenant des essences en bouteilles, telles que: Bergamotte, Citron et Orange.

21 caisses d'arbres, 50 sacs bouchons, 100 caisses Macaroni, 22 sacs Sumac, 1,700 caisses Citrons, 800 demi caisses do, 2,650 do Oranges, 1,500 do do Oranges.

Conditions à la vente. — 5 avril

PAR SYKES & HYDE.

A. DUVALL, Encanteur.

AUJOURD'HUI mercredi, 5 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur salle de ventes, No. 51, rue des Magasins, au 2d étage, sans réserve et pour clore une consignation,
170 caisses bottes, brodequins et souliers pour dames et enfants; 30 caisses chapeaux en soie, feutre, laine, &c; 10 caisses ombrelles et parapluies.
5 avril.

Cigares, Brandy, Huile, &c.

PAR CH. MAILLOT

A. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, sans réserve, à 10 heures du matin, au magasin d'encan, No. 30, rue de la Vieille Levée, pour clore différents comptes,
50 barils brandy du Nord.
70 do do et genièvre.
8 pipes genièvre.
15 bouquets et paniers faïence.
100 caisses cigares.
20 barils huile à lampe, &c, &c. — 5av

Meubles d'hôtel garni.

PAR MORPHY & NEVIUS,

WM. P. SCOTT, encanteur.

AUJOURD'HUI mercredi 5 courant, à 3 heures P. M., il sera vendu à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St. Joseph, des meubles d'hôtel garni, se composant en partie d'armoires, bois de lits, matelas, glaces, tables à manger, lavabos, commodes, porcelaine, linge de table, cuillers, couteaux et fourchettes, ustensiles de cuisine, garde manger, tapis, paillasses, &c. — 5av

Souliers, Chapeaux, Habillements, &c.

PAR MORPHY & NEVIUS,

WM. P. SCOTT, Encanteur

MERCREDI, 5 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, dans les salons de vente au 1er, No 57, rue des Magasins,
150 caisses souliers de la saison
74 do chapeaux do
40 do do de paille.
3 do habillements
Aussi Un lot assorti de quincaillerie — 5av

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le mercredi 5 avril 1848 à midi, à la Bourse de Cité rue St Louis

Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, district Clouet, désigné par le No 34, d'après un plan dressé le 10 mars 1832 par A. D'Hémécourt, déposé voyer et déposé en l'étude de Louis Feraud, alors notaire, le 1er avril 1832. le dit lot de terre mesurant 60 pieds de pouces de face à la rue Clouet, entre Morales et Casacalvo sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec 22 actions de la Banque des Citoyens.

Il existe sur le dit lot de terre une bâtisse en briques ayant 66 pieds 4 pouces de large, sur 31 pieds de profondeur, avec un grenier spacieux. Aussi un beau puits de 16 pieds de profondeur. La cour a été remblayée avec du gravier, et est égouttée par une rigole, pavée et revêtue de gutter stone. Les bâtisses sont neuves et payées.

Cette propriété est sujette à un bail en faveur de la compagnie des remorqueurs de l'Union jusqu'au 31 mai 1850, à raison de $15 par mois.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $636 due à la Banque des Citoyens et renouvelable d'année en année conformément à la charte de la dite banque—la balance du prix sera payable un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant J. R. Marks, notaire, aux frais de l'acquéreur. — 5av

VENTES A L'ENCAN.

Belle propriété de valeur au faubourg Tremé, près de la rue des Remparts.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI 11 avril 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité rue St Louis un lot de terre situé rue [illegible] entre les rues des Remparts et St Claude [illegible]

[illegible]

L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire aux frais de l'acquéreur. — 3 avril

Belles propriétés dans le carré de la ville, situées sur les rues Royale, Ursulines, Bourbon et Ste-Anne

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MARDI 11 avril 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis les propriétés suivantes

La grande et belle maison en briques à quatre étages, désignée par le No 264 [illegible] rue Royale [illegible]

[illegible]

Conditions. Un quart comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets endossés à sa satisfaction, garantis par hypothèque spéciale sur le dit lot. — 3avril

Succession de feu Jacques Dupré.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Quinzième Cour de District de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de St Landry, en date du 20 février 1848, il sera vendu en vente publique, mardi, 11 avril 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes, appartenant à la dite succession.

Propriétés Foncières.

CINQ LOTS DE TERRE situés en cette ville, dans la Municipalité No. Un, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Dauphine, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5, conformément à un plan qui sera exhibé à la vente.

1o. Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur.

2o. Le lot No. 2 attenant au lot No. 1 mesure trente pieds face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur.

3o. Le lot No. 3 attenant au lot No. 2, mesure 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur.

4o. Le lot No. 4, attenant au lot No. 3, et formant l'encoignure des rues Esplanade et Bourgogne, mesure 27 pieds dix pouces et 5 lignes face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne, ensemble la maison en briques à 2 étages, et toutes les autres bâtisses et améliorations qui y trouvent.

5o. Le lot No. 5, attenant aux lots ci dessus décrits, mesure vingt cinq pieds deux pouces face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de quatre-vingt treize pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du côté de la rue du Quartier, et quatre-vingt treize pieds neuf pouces et neuf lignes sur la ligne du côté de la rue de l'Esplanade.

6o. Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Royale, Bourbon et Hôpital, mesurant vingt quatre pieds de face à la rue des Ursulines, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et une petite portion de terre attenant au lot ci-dessus décrit, et mesurant deux pieds plus ou moins face à la rue des Ursulines, sur environ cinq pieds de profondeur plus ou moins entre lignes parallèles, ensemble la maison en briques à deux étages, cuisine, et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

7o. Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Bourbon, Dauphine et Hôpital, mesurant vingt pieds face à la rue des Ursulines, sur cent dix neuf pieds de profondeur; ensemble la maison en briques et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

ACTIONS.

8o. Soixante onze actions de la Compagnie de la Presse à Coton à vapeur de la Levée, de cent piastres chacune, et payées en totalité.

9o. Cinq actions de la Banque de la Louisiane, payées en totalité.

10o. Vingt quatre actions de la Compagnie d'Assurances des Négociants de la Nouvelle Orléans, de cent piastres chacune, et sur lesquelles $30 ont été payées par actions.

11o. Cent dix actions de la Compagnie de la Banque des Améliorations de cent piastres chacune, payées en totalité.

12o. Soixante dix actions du fond capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Termes et Conditions.

Pour les actions, comptant.

Pour les propriétés foncières: un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets endossés à la satisfaction des administrateurs de la dite succession et garantis par hypothèque spéciale sur les dites propriétés. Les billets qui ne seront point payés à maturité porteront intérêt au taux de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du dit encanteur, à l'encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse. 11 mars—1.1.

J. H. SMOOT,

AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE

Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
4juin—1an.

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti No. 85. Tient son cabinet ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à six du soir. 17 mars

NOIR ANIMAL—50 barils de Philadelphie, à vendre par B. VALLS.

VENTES A L'ENCAN.

Fayence! Fayence!

D'importation directe de Manufactures de Staffordshire, d'Angleterre

PAR CARMAN & CHRISTY,

Encanteurs.

VENDREDI 7 courant, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'entrepôt d'Orléans, No 5, encoignure Magasins et Julie, 50 paniers fayence, à dessins de différentes espèces, chaque panier assorti.
5 av

Meubles! Meubles

PAR BEARD, CALHOUN & Co

P.E. LAYET, Encanteur

LUNDI 10 avril, à 10 heures et demie, il sera vendu au No. 9, rue Carondelet, les meubles de la dite maison, consistant en un assortiment général de meubles de famille.

Conditions, à la vente, sur livraison.
5 avril—5.

Vente par catalogue de marchandises sèches

PAR F. M. PETITPAIN

JEUDI 6 avril 1848, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal 100 colis et lots de marchandises de saison, tels que jaconats imprimés, guinghams, mousseline blanche, toile grise, huckaback, toile à draps, indiennes de fantaisie, alpacas, entoilages françaises bleu blanc et écru, toile d'Irlande, ouvrée, &c. &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. — 4avril

Jolie Bijouterie à l'encan

PAR F. FERNANDEZ & WHITING

IL sera vendu jeudi prochain, 6 du courant à leur magasin d'encan, encoignure des rues St Louis et Chartres, à 11 heures du matin, pour clore une consignation,

Un joli assortiment de bijouterie fine or, tels que bagues à pierres et sans pierre, épinglettes, chaînes et montres de courte, crayons en or, clefs de montres, &c. &c. — 4avril

Vente de quatre beaux lots de terre situés dans la Première Municipalité, et faisant face aux rues de l'Esplanade et du Quartier.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi 8 avril 1848 à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis quatre lots de terre situés dans la Première Municipalité, compris entre les rues de l'Esplanade, Faubourg, Quartier et Tremé, désignés par les Nos 1 à 4 d'après un plan dressé le 29 janvier 1848 par Eus. Allou d'Hemecourt.

Le lot No 4, formant l'encoignure des rues Esplanade et Tremé, mesure 32 pieds 6 pouces 1 ligne face à la dite rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 101 pieds 11 pouces 7 lignes et face à la rue Tremé.

Le lot 3 attenant au précédent, mesure 32 pieds 6 pouces 2 lignes face à la rue de l'Esplanade sur 107 pieds 11 pouces d'un côté et 113 pieds 10 pouces de l'autre.

Le lot No 2, formant l'encoignure des rues du Quartier et Tremé, mesure 32 pieds 6 pouces 11 lignes face à la dite rue du Quartier, sur une profondeur de 101 pieds 11 pouces 7 lignes face à la rue Tremé, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes dans le fond sur la ligne qui le sépare du lot No 4.

Le lot No 1 attenant au précédent mesure 32 pieds 6 pouces 2 lignes face à la rue du Quartier sur pieds 7 lignes d'un côté, 30 pieds 2 lignes de l'autre et 31 pieds 11 pouces 6 lignes dans le fond sur la ligne qui le sépare du lot No 3.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes pardevant Théodore Guyol notaire aux frais des acquéreurs. — 4avril

Délicieuses résidences d'été, sur le Golfe, à Pass Christian.

PAR BEARD, CALHOUN & CO.

LUNDI 17 avril, à midi il sera vendu à l'Arcade de Banks.

200 LOTS DE TERRE de choix, situés à Pass Christian, lieu où termine le chemin de fer du Golfe du Mexique, le tout d'après le plan qui sera exposé à la vente.

Tous ceux qui connaissent les localités conviendront que c'est l'endroit le plus agréable qu'il y ait aux bords du Golfe. La pureté des eaux de mer, la beauté de la côte qui forme un croissant, la vue des beaux chênes qui ombragent le superbe sable de coquilles rendent ces lieux des plus agréables aux personnes convalescentes. On ne trouve nulle part, sur les bords de la mer, autant d'avantages pour pêcher, chasser ou se baigner. La proximité de la ville, les communications fréquentes avec la Nouvelle Orléans—les trajets se faisant en peu de temps—rendent ces lieux des plus attrayants aux personnes que les affaires appellent souvent en ville.

Les acquéreurs qui feront des bâtisses permanentes auront droit de voyager gratis, dans les chars durant la première saison.

Termes et conditions au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. R. Beard, notaire, aux frais des acquéreurs. — 4avril

Beaux terrains, rue du Canal et faubourg Annonciation. Pour terminer un partage

PAR BEARD, CALHOUN & Co

P. E. LAYET, encanteur.

JEUDI 6 avril, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks pour terminer un partage

DEUX TERRAINS dans l'îlet borné par les rues du Canal, Cirque, Phillippa et Common. [illegible]

[illegible]

QUINZE TERRAINS, faubourg Annonciation [illegible]

[illegible]

Actes de vente pardevant J. R. Beard, notaire aux frais des acquéreurs.

[illegible]

Les actes de vente devront être passés dans les 30 jours après l'adjudication, faute de quoi la propriété sera revendue pour le compte de l'acquéreur après trois jours d'avis, dans deux des journaux de cette ville, sans autre mise en demeure légale. — 4av

Grande vente sans réserve

De 206 lots de terre situés dans la Municipalité No. 1 et No. 3

PAR S. GUINAULT & FERNANDEZ

IL sera vendu le samedi 8 avril 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis

206 lots de terre. Le plan des dits lots de terre est déposé à la susdite Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets sans endossement portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente des lots dans le faubourg Franklin pardevant C. V. Foulon et ceux dans le faubourg Guerin et dans la Municipalité No. 1, pardevant Dr Cuvillier, not. pub. — 4 avril

34 *Actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans de $1,000 chacune*

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 6 avril 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis

34 actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans de $1,000 chacune, et payées en plein.

Conditions: comptant. — 3 avril

HOTEL DE COVINGTON

Vente sans réserve.

PAR BEARD, CALHOUN & CO,

P. E. LAYET, Encanteur.

MERCREDI, le 19 avril, à midi, à l'Arcade de Banks il sera vendu

La propriété de grand rapport connue sous le nom de HOTEL DE COVINGTON, située à Covington, comprenant deux grandes maisons en bois et une troisième plus petite. Les appartements sont spacieux, il y a les cuisines, offices, écuries et autres dépendances. Le tout est bâti sur une superficie de 1/2 carré, chacun de la dimension de 00 pieds sur 120, équivalant à plus de trois acres de terre. L'Hôtel est situé en face de la Branche Banque de l'Union.

Conditions: Un quart comptant; la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de terme, en billets portant hypothèque spéciale et intérêt, à raison de 8 pour cent par an à dater de leur échéance, s'ils ne sont pas payés exactement à maturité.

Acte de vente pardevant J. R. Beard, notaire, aux frais des acquéreurs. — 4avril

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 30 mars 1848.

CETTE banque offrira en vente publique son portefeuille de billets protestés, samedi 15 avril prochain, à midi, à la bourse St Louis. Le bureau d'administration recevra jusqu'à ce jour des propositions pour le règlement de ces billets.
31mars—15 — G. MILTENBERGER, caissier

Vente renvoyée.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE.

Nlle-Orléans, 25 mars 1848

LA vente de billets protestés annoncée pour le 27 courant, est renvoyée au samedi, 15 avril prochain. Le bureau d'administration recevra jusqu'à ce jour des propositions pour le règlement de ces billets.
G. MILTENBERGER,
27mars — Caissier

Sangsues. Sangsues. Sangsues.

RECUES par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues fraîches Hongroises et Espagnoles.

Les personnes qui veulent du bon, sont sûres de le trouver à mon dépôt général, 187, rue de Chartres. J. B. BUSCONI.

Les ordres pour la campagne seront remplis avec promptitude. — 13 août

SANGSUES. SANGSUES.

19,000 SANGSUES de première qualité, de premier choix.—Vu la vaste masse de sangsues qui se trouvent aujourd'hui sur la place, le soussigné les offre aux prix les plus réduits.

Il maintiendra ces bas prix pendant toute la durée des maladies, à son grand dépôt général, rue de l'Esplanade encoignure Casacalvo, No 96, continuation de la rue Royale.

Sangsues fraîchement arrivées

Le même entrepôt a reçu par le brick Adams Gray—11 000 sangsues de première grosseur et prenant parfaitement bien, qu'il offre aux prix le plus modéré.
4 sept — J. F. SOUBIRAN

G. W. DUNBAR, No. 30, rue de la Douane, a en main,—1,000 caisses Bottes, Souliers, Brodequins, dernièrement reçues, et comprenant un très bel assortiment de marchandises de printemps, manufacturées pr marché, et convenables aux marchands de la ville et de la Campagne. — 10mars

---

POUR LES ATTAKAPAS.

Le paquebot régulier bien connu, W. VANLEER, [illegible] recevra du fret à son quai, recevra du fret à la levée, rue Conti, et partira pour les ports ci-dessus le 6 courant, à 6 heures précises du fret et des passagers pour la Nouvelle Iberie, Franklin, Centreville, Pattersonville, Baie Berwick, Brashear, et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, No 1, Front Levée, ou à P J TAVTACO.
5a

POUR VERMILLIONVILLE, BAYOU BLACK, etc.

Le steamer neuf et rapide [illegible] AMAZON, capitaine Thomas Johnson, recevra du fret vis-à-vis la rue Conti, et partira demain jeudi, 6 du courant, à 10 heures, il prendra du fret et des passagers pour Vermillionville, le Port Perry, Bayou Black, bayou Bœuf, et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à JOHN HALL,
5 a — No 1, Front Levée

Pour Vermillionville, Bayou Black.—Le steamer [illegible] et tirant peu d'eau VESTA, capitaine Jackson, reçoit maintenant du fret vis-à-vis la rue St Louis et partira jeudi 6 courant à [illegible] heures A. M., prenant du fret et des passagers pour Vermillionville, le Port de Perry, Bayou Black, Bayou Bœuf et tous les autres ports intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à JOHN HALL,
5av — No 1, Front Levée

POUR LA BALIZE et Pointe à la Hache. Le bateau à vapeur COURIER, capt. J. Martin, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis et samedis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à AUG LAROSE,
8m — 20 Vieille Levée

Malle des Etats-Unis. Pour le BAYOU SARA et les ports intermédiaires. Le [illegible] LUNA, capt. Jesse Hart, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sara tous les lundis à 10 heures A. M. et tous les mercredis à 5 heures P. M. Partira de Bayou Sara pour la Nouvelle Orléans, tous les mardis et jeudis à 6 heures du soir. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou au débarcadère des bateaux de Bayou Sara.

Le steamboat COURIER de la Balize, obligé de suspendre pour quelques jours ses voyages en raison de réparations d'avaries, les agents préviennent le public de son remplacement par le steamboat [illegible] qui partira régulièrement tous les mercredis et samedis, pour la Balize, et tous les mercredis à dix heures, pour la Pointe à la Hache.
24 fév — A. LAROSE, Agent

Jours de départ et arrivages pendant l'été

Le steamer BELLE CREOLE, capitaine F. A. Chamberlain, partira de [illegible] dimanche 27 courant, [illegible] Depuis [illegible] partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et lundis à [illegible] heures du matin pour Bayou Sara, Natchez, et toutes les escales intermédiaires, les [illegible] et Woodville. Pour le retour, les départs auront lieu de Bayou Sara, les mercredis et vendredis à 10 heures A. M. Coin de la rue de Bienville heure jour au comptant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au [illegible]
J. L. CHAMPOMIER, Agent,
24fév — No 46 rue Vieille Levée

ARRANGEMENT D'ETE.

Les bateaux à vapeur LUNA [illegible] et J G Landry [illegible] pour Bayou Sara, Waterloo, Bayou Sara, Port Hudson, partant de la Nouvelle-Orléans à 10 heures A. M. et de Bayou Sara tous les samedis matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à BAYLY & LARSE [illegible]

POUR NEW YORK—Ligne de Paquebots de Manton. Le paquebot régulier et bon voilier MANCHESTER, capt. Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour balance du fret ou passage s'adresser à J. W. STANTON & Co,
3av — Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK—Ligne de Paquebots de Manton. Le paquebot régulier et CHARLESTON, capt. [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Ligne de Paquebots de l'Union—Le paquebot de ligne INDIANA, capt. Bennet, est en chargement et partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à JOHN O. WOODRUFF & Co,
3av — 33, rue des Magasins

POUR NEW-YORK.—Le [illegible] LAWRENCE [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à
3av — ALFRED KEARNY & Co, 96 Magasins

POUR NEW-YORK—Le trois-mâts EMILY, Cap. Perkins [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED KEARNY & Co,
3av

POUR NEW YORK.—Le [illegible] [illegible] pour fret ou passage s'adresser à [illegible] GIBBONS & KEYES.

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier DANVERS capt. Graffam, partira [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à
3av — LEVI H GALE, 100 Commune

Pour Baltimore—Le trois-mâts fin voilier MANDARIN, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER,
rue Commune

Le Mandarin peut prendre 150 balles de coton en fret [illegible] comptant au-dessus de juillet.

POUR NORFOLK—Le fin voilier [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & BAXTER

POUR LE HAVRE.—Pour partir de suite, le beau navire fin voilier [illegible] capitaine E. Packer, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
BAILEY & BAXTER

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ANGLIA, capitaine Kemmerson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour balance du fret, s'adresser à THOS. C. JENKINS
21 mars

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible] MARILEY, capt. [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLES
18mars — 95, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier CHESAPEAKE, capt. [illegible] Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à bord, [illegible] ou à L. H. GALE, 100 Commune
27 mars

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier [illegible] capitaine [illegible] ayant une grande partie de son chargement engagé partira comme ci-dessus. Pour balance du fret, s'adresser à L. H. GALE, [illegible]
20mars — 99 rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier RENARD, capitaine [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à [illegible] J. O. GALE, 100 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] WINTHROP, capt. [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLES
18 mars — 95 rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire ISAAC ALLERTON, [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER,
16m — 77, Commune

Des navires chargés pour le Golfe pourront obtenir du fret de retour de Pensacola à la Nouvelle Orléans, soit par le Bayou ou Vieux Bassin, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co.
3av — 96, rue des Magasins

A AFFRETER—La goëlette R. [illegible] capitaine P. de Perret, [illegible] tonneaux [illegible] prendra du fret [illegible] HEPBURN & TURPIN
25 mars — No 31, Vieille Levée

VINS en débarquement du navire [illegible]
30 barriques vin St Estèphe
40 do St Julien
25 do Haut Talence
25 do St Emilion
40 do Pauillac Médoc [illegible]
40 do Margaux, en magasin [illegible] à vendre par A. CARRIERE
19m — 24 Vieille Levée

CASIMIRS de coton pour le marché mexicain, reçus par le navire Hinton de Philadelphie
14 caisses casimirs Groves,
19 caisses casimirs Jersey blue,
18 do do français,
15 do do Pancum Valley,
16 do do Franklin, 10 do do Kentucky
4 do do Brasil à raies,
4 do do Ginghams de Manchester,
10 do coton à chemises à raies, à vendre à des prix raisonnables par McDOWELL & PECK,
24 fév — 86, rue Gravier

A Vendre en débarquement du navire Orlando, venant de Bordeaux,
20 barriques vin St Julien
45 barils vin blanc Haut Sauterne.
N. DUDOUYT,
19m — 13, Toulouse

LIQUIDATION VOLONTAIRE.

LE soussigné désirant clore les affaires de sa maison, a l'honneur d'informer très respectueusement sa nombreuse clientèle et les dames en général qu'à partir de ce moment, il vendra, à des prix extrêmement réduits, toutes les marchandises composant son assortiment de nouveautés parisiennes. Les limites d'un avis de gazette ne permettant pas d'énumérer tous les articles en magasin, l'on se contentera d'en citer quelques uns.

Très grand choix de mousselines blanches et en couleurs, brodées, unies et à carreaux pour robes; barege riche et extra riche, uni, brodés imprimés à grande et petite demi-robe, robes blanches brodées à plis, à volant et à plusieurs jupes, depuis $6, mouchoirs batiste fils unis, à bandes satin, à ourlets, dito brodés, garnis de valenciennes, depuis $9 à douzaine à $75 pièce, gros de Naples et point de soie noirs, à 80 cents la yarde, moire noire, grande largeur, foulard tout soie, à $1, dito tramé, à 60 cents; jaconat français, à 30 cents la yarde, toile du Nord pour robe et habillements d'enfant, batiste d'Ecosse en couleur, chaîne et écharpes, cachemire brochés, dito imprimés, dito dentelles noires crêpe de Chine, unis et brodés, blancs et en couleurs, pèlerines, chemisettes, bouquets de baptiste brodée; à volant de 10 cents à $20 pièce chemises d'hommes en toile de Paris; robes de baptême en mousselines brodées et baptiste fils, [illegible] lencienne, et une infinité d'autres articles [illegible] à détailler.

Aussi—L'installation du magasin [illegible] des glaces.

N. B.—Les personnes qui doivent à la maison, sont priées de faire régler leurs comptes.
R. D. FANIS
23 mars — 14 [illegible]

RECU par le brick Tres de Mayo
8 caisses SANGSUES HONGROISES [illegible] seules sur la place, à vendre au grand [illegible] Quartier, No 46

96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES 1.00, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Chartres et Vieille Levée.

EAU DE VIE—40 quarts de pipes eau de vie de B. Godard, 5 1/2 do A. Castillon 1842, 50 1/2 do Pinet, Castillon dito, 5 1/2 do do 4 me preuve 5 1/4 do do do, 7 1/2 do J. J. Dupuy, 4me preuve, 10 1/4 do do do, 20 1/2 do A. Seignette do do 16 1/4 do do 2 1/4 do J. Hennessey do do à vendre par EUG. ROCHEREAU,

---

[illegible]